

**ANNEXE VI - Tableau de correspondances entre épreuves ou unités
de l'ancien et du nouveau diplôme**

*Spécialité « Techniques du tour en boulangerie et en pâtisserie »
de mention complémentaire (niveau 3)*

Mention complémentaire Pâtisserie boulangère définie par l'arrêté du 4 mai 2004 Dernière session : 2024		Mention complémentaire Techniques du tour en boulangerie et en pâtisserie définie par le présent arrêté Première session : 2025	
Épreuves	Unités	Épreuves	Unités
E1 – Organisation et production	U 1	EP1 – Réalisation de fabrications à base de pâtes	UP 1
E2 – Environnement technologique, scientifique et commercial appliqué à la production	U 2	EP2 – Optimisation de la fabrication des produits à base de pâtes	align="center"> UP 2
E3 – Évaluation des activités en milieu professionnel	U 3		